

5 AUDITIONS PUBLIQUES EN OCTOBRE POUR ÉCOUTER VOS ATTENTES SUR LE PROJET DE REFONTE DE LA STATION D'ÉPURATION SEINE AVAL

En octobre, la Commission particulière du débat public (CPDP) organise 5 auditions pour connaître les attentes de tous les publics concernés par le projet de refonte de la station d'épuration Seine aval. Elle vous invite aujourd'hui à trouver l'audition qui vous concerne.

RAPPEL DU CADRE DU DÉBAT PUBLIC

Les eaux sales de plus de 5 millions de Franciliens sont traitées par la station d'épuration Seine aval située à Achères (78). Son exploitant, le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), propose un projet de refonte du site estimé à 800 millions d'euros. La CPDP est chargée d'organiser et d'animer un débat public sur ce projet en toute neutralité et indépendance. Du 10 septembre au 21 décembre 2007, l'ensemble du public est convié aux 15 réunions publiques pour se tenir informé, obtenir des réponses à ses questions et exprimer ses observations sur le projet et plus globalement sur les évolutions du système d'assainissement francilien.

PREMIÈRE PHASE DU DÉBAT : LES AUDITIONS PUBLIQUES

Le déroulement de ce débat public s'organise en trois phases. En octobre, cinq auditions publiques permettront aux publics d'exprimer leur perception de l'état actuel et leurs attentes vis-à-vis du projet de refonte. Au mois de novembre, riches de ces éléments de ressenti, cinq réunions seront consacrées aux solutions possibles avec l'intervention d'experts notamment du traitement de l'eau, des boues d'épuration et des nuisances. Enfin, trois réunions de synthèse sont prévues en décembre pour débattre et évaluer les différents projets du maître d'ouvrage.

QUELLE AUDITION PUBLIQUE ME CONCERNE ? (Les auditions publiques sont ouvertes à tous)

La CPDP invite les habitants, élus, associations des communes riveraines de l'usine à s'exprimer le **mardi 2 octobre** à 20h (Théâtre Simone Signoret – 12, place Romagné – Conflans-Sainte-Honorine) et le **jeudi 11 octobre** à 20h (Centre de Loisirs des Fontaines – 1, rue de Chateaubriand - Herblay) pour connaître leur ressenti sur le fonctionnement actuel de l'usine et leurs attentes sur le projet de refonte de la station d'épuration Seine aval.

Le **jeudi 4 octobre** à 20h (UGC Cergy le Haut – 8, place des 3 Gares – Cergy), les agriculteurs, les associations de protection de l'environnement, les élus, les riverains des zones d'épandage sont conviés à exprimer leur point de vue sur le système actuel de traitement des boues d'épuration et ses perspectives.

L'audition publique du **mardi 16 octobre** à 20h (Conseil général des Hauts-de-Seine – 2-16, boulevard Soufflot – Nanterre) s'adresse à l'ensemble des franciliens, aux associations de consommateurs et de protection de l'environnement ainsi qu'aux acteurs de l'assainissement pour connaître leur analyse sur le système de traitement des eaux usées et pluviales en Ile-de-France.

La dernière audition publique se tiendra à Rouen le **mardi 23 octobre** à 19h (Faculté de Droit - Amphithéâtre 600 « Jacques Cédras » — 3, avenue Pasteur). Les usagers de l'estuaire de la Seine, les habitants, les élus, les associations sont invités à donner leur opinion sur l'état actuel de la Seine et sur les améliorations souhaitables.

PARTICIPER AU DÉBAT EN DEHORS DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Tout au long du débat, vous pouvez poser des questions ou exprimer un avis sur le site Internet, sur le blog (www.blog.debatpublic-seineaval.org) ou par courrier (CPDP Seine aval - 5 quai du Confluent – 78700 Conflans-Sainte-Honorine).

Contact presse : Nolwenn Sartre – 01 45 260 260 – 06 03 19 20 54 – nolwenn@etat-desprit.fr
--